

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 4)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AS65

présenté par

M. Quatennens, Mme Fiat, Mme Taurine, M. Ruffin, Mme Rubin, Mme Ressiguiier, Mme Autain,
M. Ratenon, M. Corbière, M. Prud'homme, Mme Panot, Mme Obono, M. Mélenchon, M. Larive,
M. Lachaud, M. Coquerel et M. Bernalicis

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Selon nous, rien ne justifie ni la méthode, ni l'empressement du Gouvernement à faire examiner ce projet de loi par le Parlement dans de telles conditions. L'ampleur des réformes qui y sont proposées mérite un examen serein et exhaustif par le Parlement.